

Université de Franche-Comté - Besançon
Faculté des Sciences et Techniques
Laboratoire de Taxonomie expérimentale
et de Phytosociologie

L.5418
a)

L. 5.000

THÈSE
(rapport provisoire)

LES PHYTOCOENOCSES FORESTIÈRES
DU JURA NORD-OCCIDENTAL

XOT

ESSAI DE PHYTOSOCIOLOGIE INTÉGRÉE

par
François GILLET

Août 1986

Prof. Dr J.-M. GÉHU
Hendries F 59270 BAILLEUL

11.3.4. Groupement à *Prunus padus* et *Ribes rubrum* prov.

Ce groupement arbustif est exceptionnel dans notre dition. Nous l'avons observé dans quelques forêts mésohygrophiles des environs du Bois d'Aglans (La Vèze). Il possède vraisemblablement son centre de gravité dans certaines forêts hygrophiles planitiaires.

Il s'agit de peuplements arbustifs denses et élevés dominés par *Prunus padus*, accompagné par *Ribes rubrum* var. *sylvestre*, *Evonymus europaeus*, *Viburnum opulus*, *Crataegus monogyna*, *Corylus avellana*... Cette synusie participe à un type de phytocoenose particulier des fonds de vallons larges sur marnes et limons à chailles (chênaie pédonculée-frênaie-charmaie mésohygrophile). Le relevé suivant donnera un aperçu de l'originalité de ce groupement provisoire, dont le statut syntaxonomique exact ne sera pas élucidé ici.

Localisation : La Vèze, Bois d'Aglans; fond de vallon large sur argiles à chailles; mai 1984; altitude 400 m; recouvrement 80%; *Prunus padus* 4.4, *Evonymus europaeus* 2.2, *Ribes rubrum* v. *sylvestre* 1.2, *Viburnum opulus* 1.1, *Fraxinus excelsior* (juv.) 1.1, *Corylus avellana* +.2.

11.3.5. *Lonicera periclymeni* - *Coryletum avellanae* ass. nov. (Tab. LIX)

Composition floristique - Physionomie

Espèce différentielle d'association : *Lonicera periclymenum*.

Espèces constantes : *Lonicera periclymenum*, *Rubus fruticosus* coll., *Carpinus betulus* (juv.), *Fagus sylvatica* (juv.), *Corylus avellana*, *Crataegus laevigata*, *Hedera helix*.

Espèces dominantes : *Rubus fruticosus* coll., *Carpinus betulus* (juv.), *Fagus sylvatica* (juv.).

Cette association, floristiquement très pauvre et polymorphe, est dominée par des jeunes arbres de l'ensemble d'avenir et par des ronces, dont on peut s'interroger si elles font

réellement partie de la même synusie. En dehors de ces éléments dominants, l'ensemble du présent est constitué par de grands arbustes ubiquistes (*Corylus*, *Crataegus*), une liane dont le développement est généralement limité en sous-bois (*Lonicera periclymenum*), et par un lot variable (voir sous-associations) d'arbustes de taille réduite, jamais très recouvrants.

Répartition - Ecologie

Le *Lonicero periclymeni-Coryletum* est largement répandu dans les hêtraies-chênaies-charmaies, hêtraies-chênaies et hêtraies acidoclines à acidophiles des plateaux de notre dition, à toutes altitudes. Ces stations se caractérisent par un sol limoneux ou limono-argileux profond, acide et lessivé, partiellement désaturé en profondeur. Le substratum calcaire n'est pratiquement pas accessible par les racines des arbustes.

11.3.5.1. Sous-association *typicum* subass. nov. (Tab. LIX, rel. 1-7)

La sous-association *typicum* est à la fois la plus pauvre floristiquement et la plus acidophile. Elle se développe dans des hêtraies-chênaies sur des placages épais de limons à chailles ou d'alluvions siliceuses anciennes. Les seules véritables espèces arbustives (*Corylus avellana* et *Crataegus laevigata*) y sont très dispersées, mais *Lonicera periclymenum* est abondant et bien développé.

11.3.5.2. Sous-association *ilicetosum* subass. nov. (Tab. LIX, rel. 8-13)

Espèces différentielles : *Ilex aquifolium*, *Rosa arvensis*.

Croissant dans des conditions trophiques moins sélectives que la sous-association *typicum*, le *Lonicero periclymeni-Coryletum ilicetosum* n'en reste pas moins un groupement acidophile. Il est fréquent au niveau des hêtraies-chênaies-charmaies et hêtraies sur limons des plateaux.

11.3.5.3. Sous-association *Loniceretosum xylostei* subass. nov. (Tab. LIX, rel. 14-18)

Espèces différentielles : *Lonicera xylosteum*, *Ligustrum vulgare*, *Evonymus europaeus*, (*Rosa arvensis*), (*Ilex aquifolium*).

Quand la couche de limons et d'argiles de décarbonatation recouvrant les plateaux calcaires est peu épaisse, quelques arbustes "calcicoles" peuvent s'y développer, tout en restant très dilués. Cette sous-association neutrocline est très fréquente dans les hêtraies-chênaies-charmaies de plateaux, à toutes altitudes. Quand l'épaisseur des dépôts superficiels est encore plus faible, elle est remplacée par le *Daphno mezerei-Ligustretum* (cf. § 11.3.1.).

11.3.5.4. Sous-association *Viburnetosum opuli* subass. nov. (Tab. LIX, rel. 19-23)

Espèces différentielles : *Viburnum opulus*, *Ribes rubrum* var. *sylvestre*.

Cette dernière sous-association est liée aux chênaies pédonculées-hêtraies-charmaies sur marnes des plateaux, ainsi qu'aux chênaies pédonculées-charmaies des fonds de dolines. Elle présente un caractère neutrocline et hydrocline.

Localisation des relevés - Espèces accidentelles (annexe du tableau LIX)

Rel.1 : Montferrand-le-Château, Bois de Montferrand; hêtraie-chênaie sur alluvions siliceuses anciennes. Rel.2 : Pouilley-les-Vignes, Bois de la Chaille; hêtraie-chênaie sur limons à chailles. Rel.3 : Montferrand-le-Château, Bois de Montferrand; chênaie-hêtraie sommitale sur alluvions siliceuses anciennes. Rel.4 : Gonsans, Prés de Meix; hêtraie-chênaie sur argiles à chailles. Rel.5 : Berche, Bois des Chevalières; hêtraie-chênaie-charmaie sommitale. Rel.6 : Besançon, Forêt de Chailluz; chênaie-charmaie-hêtraie sur limons de plateau. Rel.7 : Saône, Bois du Petit Frêne; chênaie-charmaie-hêtraie sur limons à chailles. Rel.8 : Scey-en-Varais, les Combes; hêtraie-chênaie-charmaie sur limons de plateau. Rel.9 : Vellevans, Bois des Grandes Planches; hêtraie-chênaie-charmaie sur limons de plateau. Rel.10 : Gonsans, Bois d'Onchaux; hêtraie sur replat en haut de pente, sur limons. Rel.11 : Villers-Chief, Sachaine; hêtraie sommitale sur limons. Rel.12 : Liesle, Bois du Chanois; hêtraie-chênaie sur limons de la Bresse. Rel.13 : Servin, Bois du Rôcher; hêtraie en fond de combe large, expo. N. Rel.14 : Mamirolle, la Fougère; hêtraie-chênaie-

charmaie. Rel.15 : Besançon, Forêt de Chailluz; chênaie-charmaie de plateau. Rel.16 : Gonsans, Bois d'Onchaux; chênaie-charmaie-hêtraie de plateau. Rel.17 : Aissey, Bois de la Faye; chênaie-charmaie-hêtraie de plateau. Rel.18 : Servin, le Petit Barbeau; chênaie pédonculée-hêtraie sur marnes, expo. N, pente 5°. Rel.19 : Glamondans, le Grand Bois; chênaie-charmaie-hêtraie de plateau. Rel.20 : Dammartin-les-Templiers, Bois Ramé; chênaie pédonculée-charmaie sur marnes. Rel.21 : Osse, Bois des Sausses; chênaie pédonculée-charmaie-hêtraie sur marnes. Rel.22 : Nancray, Bois de Faule; chênaie-charmaie-hêtraie sur marnes. Rel.23 : Champlive, Bois de Vuillorbe; chênaie-hêtraie-charmaie sur marnes.

Espèces accidentelles : Rel.1 : *Acer pseudoplatanus* juv. (+). Rel.2 : *Betula pendula* juv. (+). Rel.6 : *Tilia cordata* juv. (1.2). Rel.13 : *Daphne mezereum* (+). Rel.15 : *Acer platanoides* juv. (+). Rel.16 : *Cornus sanguinea* (+). Rel.18 : *Tamus communis* (+).

Tab. LIX : *Lonicera periclymeni* - *Coryletur*

Numéro du relevé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Date (mois)	9	7	8	6	10	9	4	4	7	6	6	
Altitude (m)	240	300	240	600	350	340	390	480	500	600	650	
Recouvrement (%)	20	30	20	30	40	50	70	30	40	30	40	
Nombre d'espèces (ou de relevés)	7	8	6	7	9	7	5	8	11	10	9	
<u>Différentielle d'association</u>												
<i>Lonicera periclymenum</i>	1.1	2.2	1.2	1.1	2.2	2.1	2.2	1.1	+	1.1	2	
<u>Différentielles de sous-associations</u>												
<i>Rosa arvensis</i>									+	1.2	1.2	+
<i>Ilex aquifolium</i>								+	+	+	1.2	1
<i>Lonicera xylosteum</i>												
<i>Ligustrum vulgare</i>												
<i>Evonymus europaeus</i>												
<i>Viburnum opulus</i>												
<i>Ribes rubrum</i> v. <i>sylvestre</i>												
<u>Caractéristiques d'ordre et de classe</u>												
<i>Corylus avellana</i>	+2	1.2	+	+	1.2	1.2			2.2	+	+	
<i>Crataegus laevigata</i>				1.1	+	2.2	+	1.1	+	1.2	+	
<i>Crataegus monogyna</i>								+	+			
<u>Compagnes</u>												
<i>Rubus fruticosus</i> coll.	1.2	2.2	+2	2.2	+2	1.2	3.3	2.3	3.3	2.2	3.3	1.
<i>Carpinus betulus</i> (juv.)	1.2	1.2	+	1.2	1.2	2.2	4.4	1.2	2.2	+		+
<i>Fagus sylvatica</i> (juv.)	1.1	+2	2.3	2.2	1.2			1.2	1.2	2.2	2.3	3.
<i>Hedera helix</i>	+	+		+			+	+	+	+		+
<i>Fraxinus excelsior</i> (juv.)									+		1.1	
<i>Acer campestre</i> (juv.)											+	
<i>Quercus petraea</i> (juv.)		+	1.1									1.
<i>Abies alba</i> (juv.)											1.2	
<i>Prunus avium</i> (juv.)					1.1					+		
<i>Populus tremula</i> (juv.)					+							
<i>Quercus robur</i> (juv.)					1.2							

